

## **AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC**

### **Projet d'arrêté préfectoral portant application des dispositions du titre III, livre IV du code de l'environnement aux plans d'eau "Réservoir mouche" et "Réservoir leurres" situés sur la commune de Travecy, parcelle cadastrée AL n° 8**

En application du principe de participation du public défini à l'article L.120-1 du code de l'environnement, le préfet organise la consultation du public sur cet acte administratif ayant une incidence sur l'environnement **du 5 juin 2023 au 26 juin 2023 inclus**.

A cet effet, une copie du projet de décision accompagnée d'une note de présentation :

- sera publiée sur le site internet des services de l'État dans l'Aisne :

<http://www.aisne.gouv.fr/Politiques-publiques/Consultations-et-Enquetes-publiques/consultations-publiques/Autres> ;

- sera mise à disposition sur support papier à la préfecture de l'Aisne et dans les sous-préfectures du département sur demande selon les modalités prévues par l'article D. 120-1 du code de l'environnement.

Le public pourra envoyer ses observations pendant cette période par courriel à [ddt-env-pn-consultations@aisne.gouv.fr](mailto:ddt-env-pn-consultations@aisne.gouv.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante :

Direction départementale des territoires de l'Aisne  
Service environnement - Pôle nature - Consultation du public  
50 boulevard de Lyon - 02011 LAON Cédex

Ces observations devront parvenir à la Direction départementale des territoires au plus tard le **26 juin 2023**.

À Laon, le **1 JUIN 2023**

Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires,

  
Vincent ROYER